

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Votation du 15 mai « Pour une fiscalité plus équitable »

Le risque de « boomerang »

Les Neuchâtelois et Neuchâteloises voteront le 15 mai prochain sur une initiative du Parti ouvrier et populaire POP, qui a l'appui du Parti socialiste PS, des Verts et de Solidarités. Elle veut rendre la fiscalité plus équitable. Elle est, cependant, rejetée par le Parti libéral-radical PLR, l'Union démocratique du centre UDC, le Centre, les Vert'libéraux et le Parti évangélique. Le Conseil d'Etat, à majorité de droite, la rejette aussi.

Le Grand Conseil a refusé d'accepter l'initiative, par 51 voix contre 49, en novembre dernier: ce qui vaut au peuple de se prononcer.

L'initiative prévoit d'augmenter le taux d'imposition des fortunes supérieures à 500'000 francs sur une base de 1'400 francs par million. Les recettes supplémentaires sont estimées à 13,4 millions: 8,7 pour le canton et 4,7 pour les communes.

Les auteurs de l'initiative considèrent qu'entre 2012 et 2017, la fortune des millionnaires du canton a augmenté de 2,3 milliards. Il est temps, à leur regard, d'augmenter l'impôt sur la fortune des personnes les plus riches pour les transports publics, les écoles, les hôpitaux, le sport et la culture.

Le gouvernement, quant à lui, recommande de rejeter l'initiative parce qu'il craint que l'effort fait pour la restauration de l'image fiscale du canton, qui commence à porter ses fruits, soit mis en cause. Il affirme dans le *Vot'inf* que « le départ des dix contribuables neuchâtelois les plus fortunés annulerait à lui seul l'apport des recettes supplémentaires. » Autrement dit, « c'est le risque de boomerang ». En effet, lorsqu'un contribuable fortuné s'établit dans un canton qui connaît une fiscalité moins agressive, ceux qui restent « trinquent ».



L'immigration de Neuchâteloises et Neuchâtelois vers des terres promises de cantons voisins n'est pas un mythe. Il n'a peut-être pas été pris en considération par les auteurs de l'initiative qu'on est en passe de voter. Dans la commune bernoise voisine de Gals (Chules), qui jouxte l'Entre-deux-Lacs, la population de langue française a passé de 33 % à 40 % en huit ans; dans celle d'Ins (Anet), un peu plus éloignée, on compte déjà 10 % de Romands. Tous ces Romands ne sont, certes, pas des Neuchâtelois mais ceux-ci, sont venus en nombre prendre domicile sur sol alémanique. Certainement pas par amour du patois bernois mais pour être frappé par un fisc plus doux que par celui du Pays de Neuchâtel.

Pis encore. A Cudrefin: « 90 % des nouveaux arrivés proviennent de la rive nord du lac de Neuchâtel » titrait déjà *Le Temps*, le 23 mars 2011 sous le titre « Cudrefin, l'enclave neuchâteloise ». Les Neuchâtelois de Cudrefin n'ont certainement pas établi leur domicile dans ce village pour goûter les gâteaux du Vully!

Le conseiller d'Etat socialiste Laurent Kurth, chef du Département des finances, est en porte-à-faux avec son parti car il mesure certainement mieux que d'autres le risque de boomerang présenté par l'initiative. Il affirme dans l'édition du *Temps* du 21 avril passé: « Au vu des efforts engagés (pour rendre le canton plus attractif, réd), dans un esprit de partenariat avec les acteurs économiques et immobiliers, cette initiative contre-productive apporte une instabilité non souhaitée. »

Claude Zweiacker